

# Compte-rendu de la séance du 25 février 2021

20h30 – Mairie de Machézal

## Membres présents :

CHAMBOST Françoise, CHERBLANC Raphaël, DELAYE Michel, FOURNEL Béatrice (Maire, présidente de séance), GUILLEMOT Olivier, LAURENT Benoît, PAIN Evelyne, PION Eric, RONDEPIERRE Amandine.

Mme SAUTET Christine (secrétaire de mairie).

## Membres excusés :

BISSUEL Victoire, GIROUD Lucien

Mme FOURNEL ouvre la séance et demande aux membres d'approuver le compte-rendu du 21 janvier 2021. Il est approuvé à l'unanimité.

Mr DELAYE est nommé secrétaire de séance.

Des documents préparatoires ont été adressés par courriel à chaque conseiller en amont de la réunion du conseil municipal afin que chacun puisse avoir les informations nécessaires au vote.

## Modification des statuts de la COPLER (reprise de l'école intercommunale de musique et de danse (EIMD)).

Mme FOURNEL fait part d'une délibération adoptée en conseil communautaire actant la reprise en régie de l'EIMD par la COPLER suite à une demande des bénévoles de l'association gérant cette école.

Pour ce faire, les conseils municipaux doivent entériner la modification de statuts de la COPLER permettant d'effectuer cette reprise.

Au cours des débats, des questions se posent sur le statut des professeurs de cette école, sur l'augmentation éventuelle des cotisations demandées aux parents à plus ou moins long terme, sur l'intégration de cette école avec le conservatoire de ROANNE et son éventuelle déplacement sur l'agglomération, sur le pourquoi de la non reprise de cette école en SPL ( société publique locale ) gérée par des élus mais avec un statut de droit privé qui a été le modèle de reprise de la crèche de St Symphorien de Lay lors d'un des mandats communautaire précédent.

Délibération adoptée à la majorité.

Pour : 4

Contre : 4

Abstention : 1

NB : en cas d'égalité de suffrage, la voix du président de séance l'emporte.

## Personnel communal

Mme Fournel informe le conseil de la reprise à mi-temps thérapeutique de Mr GAREL jusqu'au 15 avril. Mr GAREL travaille les matins et Mr LARGET complète ce temps en travaillant les après-midi et le vendredi matin en doublure. Mr LARGET complète son mi-temps en travaillant comme employé communal les matins sur la commune de FOURNEAUX.

Les 2 employés communaux ne se retrouvant que le vendredi matin ensemble, pour leur permettre de se repérer plus facilement sur les travaux restant à réaliser, un cahier a été mis en place à la mairie.

Mme CAUDRELIER (cantine, garderie, ménage) étant toujours en arrêt maladie, une prolongation de contrat a été proposée à Mme FERNANDES en cantine et Mr CHAMBOST en garderie, ménage.

Suite à un problème de régularisation et un moins perçu salarial, le conseil décide à l'unanimité d'octroyer une prime exceptionnelle de 1500€ à un des employés communaux.

### **Ligne directrice de gestion**

L'une des innovations de la loi na 2019-828 du 6 août 2019 dite de transformation de la fonction publique consiste en l'obligation pour toutes les collectivités territoriales de définir les lignes directrices de gestion des agents publics.

Le document a été élaboré par Mmes FOURNEL et SAUTET et transmis à l'ensemble du conseil municipal qui doit maintenant se prononcer sur le ratio pour changement de grade du personnel communal.

A la demande de Mme FOURNEL, Mme SAUTET apporte une information sur les différents échelons et grade présents dans la fonction publique. Propos complétés par Mme RONDEPIERRE.

Sur proposition de Mme FOURNEL, le ratio de 100% est adopté à l'unanimité.

### **Adhésion au groupement d'achat d'électricité du SIEL**

Après consultation des documents fournis par le SIEL pour l'adhésion et l'économie annuelle en résultant pour la commune (plus de 690 €) et suites aux réunions préparatoires de la commission finances, il est décidé à l'unanimité d'adhérer à ce groupement d'achat.

Même si cela entraîne un très léger surcoût dans la consommation annuelle (au maximum de 10 €), au vue des économies réalisées sur les autres bâtiments communaux et dans un souci de transition énergétique et de développement durable, le conseil se prononce sur l'alimentation du bâtiment de la mairie/école en énergie verte. D'autant plus que les travaux réalisés sur ce dernier devraient entraîner une baisse significative de la consommation électrique qui couvrira largement ce surcoût.

### **Choix d'entreprise pour VMC bâtiment mairie/école**

Mme PAIN informe de la tenue d'une réunion de la commission bâtiment qui, après étude de 3 devis des sociétés Lépine, Bordanova et Forez-Clim pour la fourniture et pose de nouvelles VMC, propose de retenir la société BORDANOVA pour un montant HT de 17864€.

Le conseil adopte cette décision à l'unanimité et autorise Mme le Maire à signer ce devis.

### **Questions et informations diverses**

Mme PAIN informe ensuite le conseil de la visite de M.CHIRON du SIEL pour le remplacement éventuel de la chaudière fioul de la salle d'animation. Il proposera prochainement 2 possibilités que le conseil étudiera.

Mme PAIN informe le conseil sur la réflexion de la commission bâtiment sur l'aménagement des salles de réunions du bâtiment de la Cure en appartement destiné à la location. Cet aménagement pourrait être effectif sur l'année 2021.

Un questionnement est porté sur le fonctionnement de l'association Machez'Halle qui n'est plus active depuis début décembre. Mme le Maire se propose de contacter la présidente de cette association pour discuter avec elle de la situation.

Mme le Maire informe le conseil que la mairie a été contactée par l'association des petits bouchons

Roannais (association qui améliore le quotidien des enfants hospitalisés sur le secteur). Celle-ci récupère tous les bouchons plastiques et a déposé pour cela un carton en mairie. Le conseil municipal appelle les habitants à se mobiliser pour cette cause et les invite à venir déposer les bouchons plastiques (eau, lait, etc.). Une information plus large sera faite par le biais de l'école et du prochain petit malécazien.

Mme le Maire informe le conseil qu'une rencontre a eu lieu entre une association d'opposants à l'installation des éoliennes sur le secteur, les maires concernés et une représentante de la société d'installation.

Il est décidé que les conseillers municipaux membres des commissions COPLER transmettent les documents fournis lors des réunions à l'ensemble du conseil par voie électronique pour information.

La tenue d'une réunion préparatoire avant délibération pour le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) est décidée, la date sera donnée ultérieurement.

Suite à une demande du schéma départemental de lecture publique, Mme CHAMBOST est proposée à être la déléguée culture sur la commune.

Une réunion entre 1er adjoints et adjoints voirie des communes de Fourneaux, Chirassimont et Machézal a eu lieu cette semaine pour échanger sur la mutualisation des matériels et des agents communaux. Il a été décidé qu'un chantier de réfection de fossé se tiendrait prochainement sur les communes de Chirassimont et Fourneaux avec participation de tous les employés communaux disponibles et la location d'une pelle avec chauffeur. Un achat de matériel mutualisable est également envisagé.

Mme le Maire informe le conseil des dates des prochaines élections départementales et régionales les 13 et 20 juin prochain. Un tour de garde de tenue des urnes sera prochainement réalisé.

Problème récurrent de vitesse excessive au sein du bourg de Machézal, la commission voirie va se saisir de l'affaire pour proposer des pistes éventuelles de remédiation.

La COPLER a aménagé provisoirement les points collectifs de collectes de déchets, ceux-ci seront finalisés lors de la réception du matériel de protection définitif.

Mme le Maire informe qu'une étude du SIEL est en cours pour le remplacement de l'éclairage public par des lampadaires LEDS. Une première réunion s'est tenue ce jour en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 24h00